

Fraternité





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 26/04/2021

SE FAIRE DÉPISTER AVEC LES MÉDIATEURS DE LUTTE ANTI-COVID19

Afin de renforcer les capacités de dépistage de la covid-19 en Charente-Maritime, les équipes de médiateurs de lutte anti-covid-19 du SDIS poursuivent leur mobilisation et se déplacent tous les jours dans le département.

En Charente-Maritime, le service départemental d'incendie et de secours a été retenu pour porter cette mission départementale. Chaque semaine, de nouvelles opportunités de dépistage au plus près de la population sont proposées. Les lieux sont définis directement par les municipalités accueillant ce service. Les rendez-vous de cette semaine sont les suivants :

- Lundi 26 avril :
 - Commune de Rivedoux-Plage
 - Commune de Saint-Martin-de-Ré
- Mardi 27 avril:
 - Commune de Bourcefranc-le-Chapus
 - Commune de Saint-Pierre d'Oléron
- Mercredi 28 avril : Commune de Courçon
- Jeudi 29 avril : Commune de Rochefort
- Vendredi 30 avril : Commune de Châtelaillon-Plage

Chaque semaine, la préfecture publie sur son site internet www.charente-maritime.gouv.fr les nouvelles dates.

Ce dispositif des médiateurs de lutte anti-covid-19 vient compléter l'offre de dépistage en laboratoires et sites permanents dont la liste est disponible sur https://www.sante.fr/cf/centresdepistage-covid/departement-17.html

RAPPEL

Le dépistage de la Covid-19 est accessible et gratuit (pris en charge par l'Assurance maladie) pour tous, avec ou sans ordonnance.

Contact réservé à la presse Service départemental de la communication interministérielle

Tél.: 05 46 27 43 05 / Port.: 06 37 74 87 22

38 rue Réaumur CS 70000 17017 LA ROCHELLE CEDEX 1 www.charente-maritime.gouv.fr Twitter / Facebook / Youtube

Quand se faire dépister?

- · Lorsque l'on est cas contact d'une personne testée positive,
- au moindre doute,
- au moindre symptôme,
- après une baisse de vigilance ou une situation à risque où les gestes barrières n'ont pas pu être respectés
- · avant de visiter des personnes à risques.

Tél.: 05 46 27 43 05 / Port.: 06 37 74 87 22

Courriel: pref-communication@charente-maritime.gouv.fr